

L'ENQUETE HORTICOLE 2019 EN QUELQUES CHIFFRES

Afin de permettre un état des lieux aussi exhaustif que possible de l'horticulture calédonienne mais également de dresser un bilan de son évolution, la Direction des Affaires Vétérinaires, Alimentaires et Rurales (DAVAR) a lancé en 2019 une enquête auprès des horticulteurs.

Ainsi, les horticulteurs ayant au moins 100m² de surface de culture horticole, produisant et commercialisant soit des plants destinés à l'ornement, à la revégétalisation, au reboisement, ou productions fruitières, maraîchères et/ou aux aromates et autres, ainsi que les plants destinés à la production de fleurs et de feuillage coupés ont été enquêtés.

L'essentiel des résultats de cette enquête est présenté ici.

1. L'horticulture calédonienne en 2018

Une répartition homogène de l'activité sur la Grande Terre

405 exploitations horticoles ont été recensées :

- 234 en Province Nord dont 79% se trouvent sur la côte Est ;
- 158 en province Sud dont 78% se situent sur les communes de Dumbéa, Païta, du Mont-Dore, Bourail, La Foa et Yaté,
- 13 en province des Iles réparties sur les trois îles.

Au total, 143 hectares sont consacrés à l'horticulture dont 90% sont en province Sud.

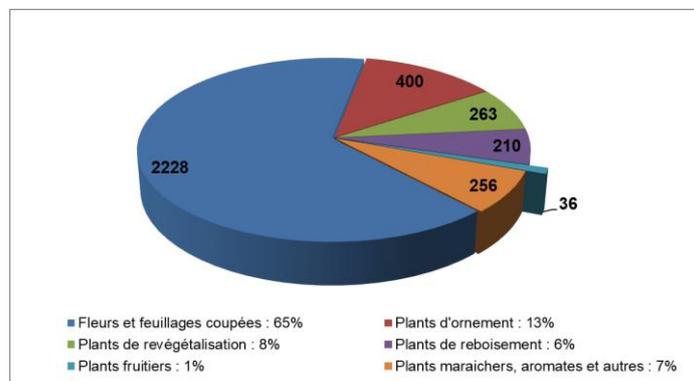


Répartition communale des exploitations horticoles

La première place de la production occupée par les fleurs et feuillage coupés...

La production vendue en fleurs et feuillages coupés représente 2 228 000 tiges, avec 1 179 000 en tiges de feuillages (53%) et 1 049 000 tiges de fleurs (47%)

Le grand Nouméa et Païta concentrent à eux seuls 92% de la production de fleurs et feuillages coupés. Les fleurs coupées sont représentées principalement par les roses, les gerbera, les anthurium, les orchidées et les héliconia. La production de fleurs coupées est particulièrement concentrée dans le sud puisque 6 producteurs produisent près de 90% des tiges mises sur le marché.



La prépondérance des segments horticoles en milliers de plants ou de tiges

Les plants d'ornement représentent 13% du nombre total de plants commercialisés. Un peu plus de la moitié des plants commercialisés sont des plantes de massifs et de potées fleuries.

Les plants de revégétalisation se positionnent à la troisième position avec 8% des plants produits.

13% des plants produits et commercialisés concernent les plants de reboisement, les plants fruitiers et les plants maraichers, aromates et autres (café, vanille,...).

2. En 7 ans d'évolution des filières

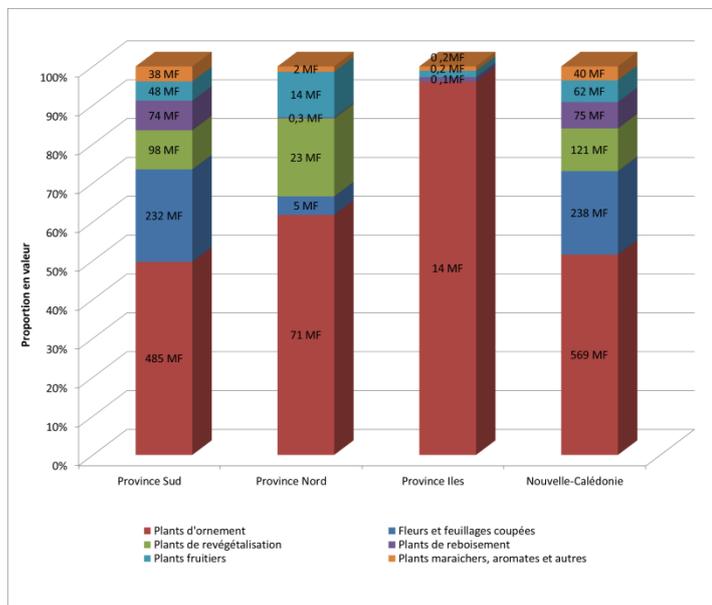
L'horticulture ornementale recule de 15% !

En 2018, les fleurs et feuillage coupés et/ou des plants d'ornement subissent une perte de 141 millions F CFP en 7 ans liée à une chute du segment d'ornement.

Par ailleurs, le chiffre d'affaires moyen par exploitation diminue également passant de 2,5 millions à 2,1.

Cette observation est particulièrement vraie en province Nord et en province Sud qui affichent respectivement une diminution de leur chiffre d'affaires moyen de -63% et -11%.

Mais les plants d'ornement dégagent la plus forte valeur marchande



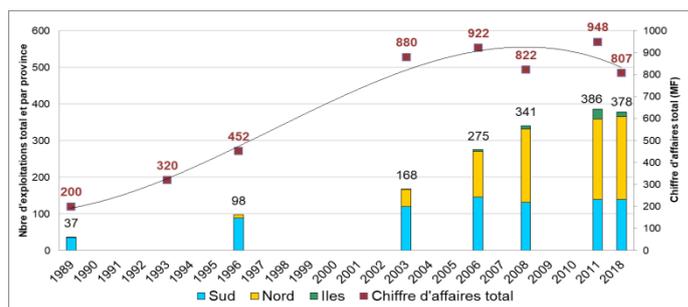
Parts de marché de chaque segment horticole

En 2018, l'horticulture a générée une valeur marchande de 1 105 millions de francs CFP, soit en moyenne 2,7 millions par exploitation. La province Sud détient 88% de part de marché (975 MF), la province Nord en détient 10% (115 MF) et la province Iles 1% (14 MF).

La commercialisation des plants d'ornement est le segment dominant de l'horticulture calédonienne. Il représente 52% de part de marché avec une valeur marchande en 2018 de 569 MF.

Viennent ensuite les segments suivants :

- Les fleurs et feuillages coupés avec 238 MF et 22% de part de marché,
- Les plants de revégétalisation avec 121 MF (11%),
- Les plants de reboisement avec 75 MF (7%)
- Les plants fruitiers avec 62 MF (6%),
- Les plants maraichers aromates et autres 40 MF (4%).



L'évolution de l'horticulture ornementale

La revégétalisation évolue positivement et devient un marché porteur

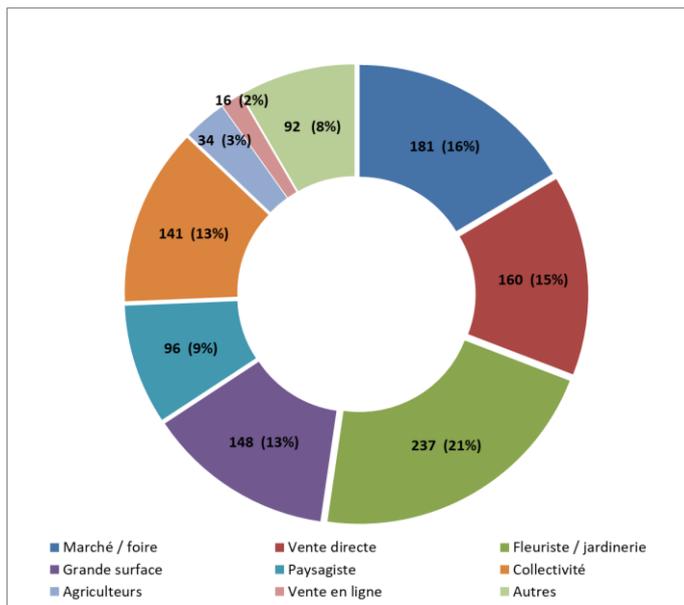
Horticulture de revégétalisation		2011	2018	Variation
Province Nord	Exploitations	5	9	80%
	Chiffre d'affaires (MF)	13	23	77%
	CA moyen (MF)	2,6	2,6	0%
Province Sud	Exploitations	15	22	47%
	Chiffre d'affaires (MF)	77	98	27%
	CA moyen (MF)	5,2	4,5	-13%
Nouvelle-Calédonie	Exploitations	20	31	55%
	Chiffre d'affaires (MF)	90	121	34%
	CA moyen (MF)	4,5	3,9	-13%

En 2018, on compte 31 exploitations pour un chiffre d'affaires de 121 millions de francs CFP. Cela représente 55% exploitations supplémentaires et un accroissement de la valeur marchande de +34%.

En province Sud, le nombre d'horticulteurs et le chiffre d'affaires augmentent simultanément, mais pas de façon proportionnelle ce qui contribue à une diminution du chiffre d'affaires par exploitation. Ainsi le chiffre d'affaires

par exploitation passe en 7 ans de 5,2 millions de francs CFP à 4,5 millions. En province Nord ce dernier reste stable (2,6 millions CFP) sur la même période.

3. Fleuristes et jardinerie restent les principaux lieux d'écoulement



En termes de valeur marchande, la vente aux fleuristes et aux jardinerie est le principal circuit d'écoulement. Il représente 21% de la valeur marchande et 6% des exploitations.

La représentativité des circuits d'écoulement En millions de F CFP

On retrouve en seconde et troisième position d'une part, les marchés et foires et d'autre part, la vente directe qui représentent respectivement 16% et 14% de la valeur marchande totale, soit 341 millions F CFP.

Les grandes surfaces sont en quatrième position. Elles commercialisent 13% de la valeur marchande soit 148 millions de francs CFP.

Les suivantes sont les collectivités qui représentent 13% de la valeur marchande soit 141 millions de francs CFP. Dans la province des Iles ce circuit représente 78% de la valeur commerciale.

Toujours en terme de valeur marchande, viennent ensuite :

- les paysagistes (9%)
- les circuits autres (8%), principalement représentés par la vente à des sociétés minières (74% de ces autres circuits), à de petits commerces ou bien l'occasion de bingo,
- la vente à des agriculteurs (3%),
- la vente en ligne (2%).

4. Les importations stagnent avec moins de 10% de la valeur marchande

En 2018, la valeur Coût Assurance Fret (CAF) de l'horticulture ornementale représente 9% de la valeur marchande totale horticole soit 103,3 millions de francs CFP. 56,4 millions de francs CFP sont alloués aux plants d'ornement et 46,8 millions aux fleurs et feuillages coupés.

Comparativement à 2011, la valeur CAF des plants d'ornement importés progresse de près de 23% et celle des fleurs et feuillages coupés reste identique, alors qu'en parallèle la production locale chute de 21% soit près de 149 millions de francs CFP.

Importations en 2018	Matériel végétal à planter ou à multiplier	Nombre de tiges	Valeur CAF F CFP
Plants d'ornement	109 000	-	56 427 000
Fleurs et feuillage coupés	-	266 500	46 878 000
		TOTAL	103 305 000

Sources : ISEE- Direction régionale des douanes, SIVAP

L'importation de fleurs coupées concerne principalement les roses, les orchidées et les chrysanthèmes.

Ces spéculations représentent 55% du nombre de tiges importés soit une valeur CAF de près de 19,5 millions de francs CFP. Toutefois, 36% des fleurs importées sont classées dans une catégorie autre et ne peuvent être clairement identifiées.

En 2018, près de 109 000 plants d'ornement à planter ou à multiplier ont été importés. Environ 80% de cette quantité sont représentés par 8 spéculations principales (Orchidées, Broméliacées, Muguet, Cactées et plantes grasses, Rosiers, Anthurium, Géranium, Adénium).

36 exploitations sur les 405 déclarent avoir des plants d'origine importée (dont 14 producteurs-importateurs). Ces exploitations pèsent au total 705,3 MF, soit 64% du chiffre d'affaires global de la filière.

Par ailleurs, 18 sociétés ont été enquêtées car avaient un poids certain en termes d'importation en horticulture (vitroplants, culture in vitro, fraisiers et framboisiers exclus du champ d'enquête) sur les trois dernières années. Une exploitation a cessé ses importations. Parmi les 17 sociétés important encore des plants, 14 ont également une activité de production.

12 sociétés ne pensent pas envisageable la substitution de plants importés par des plants de production locale car :

- les plants importés sont plus productifs,
- il n'y pas de disponibilités variétales localement,
- les plantes annuelles et bisannuelles sont peu disponibles localement, avec des durées d'élevage plus longues,
- la production de certains plants serait impossible sur le territoire (il faudrait un laboratoire).

Seules 4 sociétés estiment qu'il serait possible de substituer certaines plantes importées par de la production locale, mais reprennent les mêmes arguments (plus rentable à l'import, moins de temps d'élevage, pas de variétés disponibles localement).

L'importation de plants ne semble pas concurrencer la production locale de plants. Seules 15 exploitations sur les 405 se disent concurrencées par les productions importées (dont 5 déclarent avoir des plants d'origine importée). Ces exploitations représentent au total 379,5 millions de francs CFP. D'après ces exploitations, la concurrence porte notamment sur les fleurs coupées importées par les fleuristes (roses, gerbera, lys...), les Broméliacées, les Orchidées, Rosiers, les vitro-plants,...

5. L'horticulture conserve son statut de secteur féminin par excellence

En 2019, 79% des horticulteurs sont des femmes.

L'horticulture calédonienne représente 751 personnes, dont 227 à temps plein et 524 à temps partiel pour un total de 339 ETP.

C'est 88 personnes de plus qu'en 2011, ou l'horticulture intéressait alors 663 personnes pour un total de 277 ETP. Toutefois, le champ d'enquête en 2019 a évolué.

Sur les 405 exploitations, 199 (49%) n'occupent qu'une personne à temps partiel. Cette part est plus importante en province Nord (56%), qu'en province Sud (38%).

Les chefs d'exploitations représentent 54% des personnes actives, les salariés ainsi que les actifs familiaux (non-salariés) représentent respectivement 23% des personnes.

En termes d'équivalent d'emplois à temps plein (ETP), ce sont les chefs d'exploitations qui représentent la part la plus importante avec 49% des ETP. Puis viennent ensuite les salariés avec 35% des ETP et enfin les actifs familiaux avec 15% des ETP.

<i>Les actifs</i>	M.O temps plein	M.O à mi temps	M.O à moins d'un mi temps	Total	ETP *
Chef exploitation	87	112	207	406	167
Salariés	129	30	10	169	120
Actifs familiaux	11	32	133	176	51
TOTAL	227	174	350	751	339

* Equivalent Temps Plein

6. A retenir

Le principal segment de l'horticulture calédonienne est celui des plants ornementaux avec 569 millions de CFP, soit 52% de part de marché.

Le second est celui des fleurs et feuillages coupés avec 22% de part de marché et 238 millions de valeur marchande. Viennent ensuite la revégétalisation (121 MF), le reboisement (75 MF), les plants fruitiers (62 MF) et les plants maraichers, aromates et autres (40 MF).

Le segment de la revégétalisation s'est quant à lui développé avec 11 exploitations et 31 millions de francs CFP de chiffre d'affaires supplémentaire généré en 2018. Toutefois, la rentabilité des exploitations de revégétalisation s'est dégradée de 13%, représentant en moyenne 3,9 millions par exploitation en 2018.

Enfin, l'horticulture calédonienne occupe 751 personnes, dont 227 à temps plein et 524 à temps partiel pour un total de 339 ETP.

Les chefs d'exploitation représentent 54% des personnes actives, les salariés 23% tout comme les actifs familiaux (non-salariés).